

Clichy, le 12 avril 2021

Les dernières mesures sanitaires décrétées par le gouvernement resserrent durement les conditions de pratique de nos activités.

Concernant la population des nageurs autorisés à s'inscrire en compétition AVEC dérogation au couvre feu et à la limitation des déplacements au-delà de leur domicile, la précédente liste de nos 920 nageurs se réduit aux 563 qualifiés aux France ELITE de Chartres, classés comme collectif olympique. Cette liste (Natation et Eau Libre) comprend :

- L'intégralité des Sportifs de Haut-Niveau listés Elite, Seniors et Relève
- 96% des nageurs listés dans nos Collectifs Nationaux
- 33% des nageurs listés Espoirs
- et l'ensemble des nageurs qualifiés pour les Championnats de France ELITE de Chartres qui complètent le collectif olympique.

357 nageurs ne peuvent donc plus s'inscrire en compétition et mais pourront continuer l'entraînement dans la limite de leurs déplacements autorisés depuis leur domicile et dans le respect des horaires du couvre-feu.

L'application de ces nouvelles mesures, dont nul ne connaît l'exacte durée, impacte nos organisations.

Championnats de France JUNIORS

Nous avons essayé de gagner du temps pour les championnats de France Juniors en les reportant au mois de mai. A date, seuls 93 nageurs pourraient participer aux Juniors en mai. Nul ne sait si, au 3 mai, ce chiffre augmentera et dans quelle proportion.

Nous ne pouvons pas maintenir cette compétition en l'état et sommes contraint, à regret, de l'annuler. Conscients de la profonde déception que vont ressentir les nageurs, entraîneurs, dirigeants parents et nos hôtes châlonnais concernés par ce rendez-vous, nous avons pris, dans le but de palier les conséquences de cette décision, les mesures suivantes :

- l'Open d'Été à Dunkerque sera support des Championnats de France Juniors. Nous y délivrerons des titres de Champion France Juniors. Le programme sera distribué au format classique, sans cumul des temps des séries et des finales. Nous vous communiquerons le nouveau programme à l'issue des championnats de France ELITE. La date limite de qualification à ce championnat reste fixée au 4 juillet.
- Concernant la sélection aux Euros Juniors et aux Monde Juniors : nous ouvrons dès aujourd'hui une période qualificative jusqu'au dimanche 20 juin au cours de laquelle, toutes les performances réalisées en bassin de 50 m depuis le début de la saison lors des meetings nationaux labellisés, des Championnats de France Elite de Saint-Raphaël, des meetings FFN Golden Tour de Nice et Marseille, des deux étapes du Mare Nostrum de Monaco et Canet, ainsi qu'à l'occasion des prochains Championnats de France Elite de Chartres compteront pour une éventuelle qualification dans la limite du nombre de participants autorisés à participer par

épreuve. Les nouvelles modalités de sélection vous seront communiquées dans les meilleurs délais.

- Concernant les nageuses et nageurs Juniors, qualifiés aux France ELITE, qui devront se présenter aux épreuves du baccalauréat (français et philosophie) et ainsi, ne pourront pas disputer les courses du même jour, nous étudierons chaque cas qui nous sera présenté pour proposer une solution de rattrapage. Cette étude de cas ne portera que sur les nageurs potentiellement sélectionnables aux échéances internationales de cet été.

Championnats de France de Nationale 2 :

A cette date, 2 nageurs peuvent s'y inscrire.

Les mêmes incertitudes qui entourent les France Juniors concernent donc ces championnats. Avec les mêmes regrets, nous sommes donc contraints de les annuler. Nous étudions la possibilité de leur re-positionnement avant la fin de l'année 2021.

Championnats de France Jeunes à Pau :

Le contexte actuel et son flot d'incertitudes a contraint le comité d'organisation de se désengager de l'organisation des championnats de France Jeunes. 67 nageurs qualifiés, et les possibilités de s'y qualifier s'amenuisent de jour en jour.

Là encore nous avons dû malheureusement nous résigner à annuler cet événement. Comme pour les France N2, Nous étudions la possibilité de leur re-positionnement avant la fin de l'année 2021. Nous étudions également la possibilité de maintenir les 3 années d'âge qui constituent la catégorie Jeunes pour que tous ces nageurs empêchés puissent avoir la chance de vivre « LEUR compétition ».

Les Meetings Nationaux labellisés :

Par application des nouvelles mesures sanitaires, et après accord des services locaux de l'état pour organiser ces compétitions, seuls les nageurs qualifiés aux France ELITE de Chartres pourront s'y inscrire. Cette disposition sera réévaluée dès que possible (selon l'évolution de ces mêmes mesures sanitaires).

La reprise, au sens large, des activités de compétition :

Nous encourageons vivement les Comités Départementaux et les Ligues à se tenir prêts à relancer leurs programmes sportifs dès que cela sera possible. L'intégralité des compétitions disputées, *a minima* jusqu'au 31 août 2021, sera prise en compte pour une qualification aux Championnats de France Jeunes.

Toutes les compétitions organisées par les Ligues, en Grand Bassin, seront également qualificatives pour l'ensemble des compétitions nationales Grand Bassin du 4ème trimestre 2021 et de la saison 2022.

Benedicte COMPOIS
Denis CADON
Julien ISSOULIÉ
Richard MARTINEZ
Marc HANSSLER